

*Témoignage de
Marie de l'Incarnation
au Monastère de Québec*



I/P,003,019,007

C'est en 1639 que la Nouvelle-France accueillait six femmes aventurières et dévouées de tout corps à la propagation de l'Amour, de la charité et du savoir. L'une d'entre elles, Marie de l'Incarnation, avait eu la vision d'une terre nouvelle où le Seigneur lui avait demandé de « bâtir une maison à Jésus et à Marie ». C'est avec plein de ferveur qu'elle embarqua sur le Saint-Joseph pour venir, après trois mois de navigation, s'établir dans la ville de Québec.

Femme d'affaires, Marie Guyart a su mettre tous les atouts de son côté afin de réaliser ce périlleux projet. Un heureux hasard la mit en relation avec Mme de la Peltrie qui « malgré la forte opposition de sa parenté [...] consacrait une large mesure de sa fortune à la fondation d'un monastère d'Ursulines à Québec et à leur oeuvre d'éducation »¹.



1/P,003,009,0409

« *L*e Fonds Marie-de-l'Incarnation, qui représente 2,47 mètres de documents, fait partie des archives institutionnelles »² de l'Union canadienne des moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule.

Réalisé dans les années 1990, le fonds « réunit des documents anciens et récents, privés et officiels, allant de la correspondance et des publications à des inventaires d'objets et de lieux de dévotions. »³

« Pour le chercheur, le fonds offre deux grands champs d'intérêt. D'une part, des archives du XVII^e siècle qui ont permis l'établissement de la première communauté

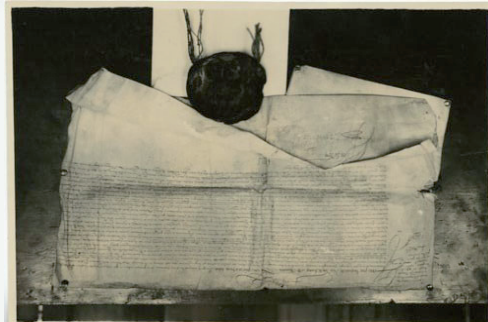
d'Ursulines à Québec : lettres patentes, constitutions et règlements de la première communauté, contrats de dots et concessions de terres (Série 3/1,1) ; d'autre part, une documentation volumineuse sur toutes les démarches accomplies par les religieuses, dès le XVIII^e siècle, pour obtenir la béatification de leur fondatrice (Série 3/1,2). »⁴

2 Christine Turgeon et Christian Duquette. Répertoire numérique détaillé du Fonds Marie-de-l'Incarnation, 1989.

3 Ibid

4 Ibid.

1/P,003,002,043



1/P,003,019,048



À la mort de Marie de l'Incarnation le 30 avril 1672, « Marie de l'Incarnation laissait derrière elle un nombre considérable de lettres envoyées en France, à son fils, à sa famille, à des communautés religieuses, à des bienfaiteurs et amis. Cette correspondance, tour à tour privée et officielle, imprégnée de foi mystique comme du plus grand réalisme, représente, pour les spécialistes du XVII^e siècle, une remarquable chronique religieuse, politique, économique et sociale de la Nouvelle-France. Conscient de la richesse documentaire des lettres de sa mère, Dom Claude Martin, devenu moine bénédictin, en publiera un premier recueil en 1677, suivi d'un deuxième en 1681. D'autres lettres ont été retrouvées depuis cette dernière édition, mais de l'avis de tous les spécialistes modernes, ce ne sont que des bribes à côté de la richesse quantitative et qualitative de la correspondance publiée par le Bénédictin. »





« *L*es lettres de Marie de l'Incarnation ont été rééditées en 1971 par Dom G. Oury dans son ouvrage intitulé : *Marie de l'Incarnation (1599-1672). Correspondance*. Le chercheur intéressé par l'état actuel et la localisation de la correspondance de Marie de l'Incarnation trouvera dans l'introduction de cet ouvrage la liste des institutions et des dépôts d'archives qui conservent encore des originaux de l'Ursuline. »

« Le monastère des Ursulines de Québec possède, d'une part, un exemplaire des recueils de lettres publiés par Dom Claude Martin, l'un de l'édition de 1677, l'autre de celle de 1681 et d'autre part, trois lettres écrites de la main de Marie de l'Incarnation. Les deux premières, adressées à M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, le 15 mai 1645, concernant une demande pour l'érection d'une clôture autour du monastère ; la troisième lettre, envoyée au Père Supérieur des Missions à Québec, vers 1648, est une mise au point au sujet de la dot demandée aux religieuses à leur entrée au couvent. »

« La totalité de la correspondance reçue par Marie de l'Incarnation a disparu dans les deux incendies qui ont ravagé le monastère en 1650 et en 1686. Cependant, plusieurs registres et livres de comptes ont été sauvés des flammes par les religieuses.

Le chercheur pourra donc compléter les informations du fonds Marie-de-l'Incarnation par la lecture de ces sources. »⁵



I/P.003,016,260



*Toutes les images font partie de la
collection iconographique des Archives
du Monastère des ursulines de Québec*

